

Monika Bürge-Leu, avocate et médiatrice SAV

03 décembre 1958

mariée à Urs Bürge, deux enfants

Steinackerstrasse 19, 3184 Wünnewil

monika.buerge-leu@bluewin.ch

T 026 496 35 65 N 079 270 14 12

Bernstrasse 41, 3175 Flamatt

mail@buerge-leu.ch

T 031 741 34 30 F 031 741 34 32

Bureau de médiation en matière
pénale pour les jeunes

Zähringengasse 1, 1700 Fribourg

buergeleum@fr.ch

T 026 305 75 20 F 026 305 75 21



Monika Bürge a grandi à Hohenrain, dans le canton de Lucerne; sa maturité en poche, elle poursuit ses études à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg. Elle obtient son brevet d'avocat en 1985 et devient greffière au Tribunal de 2e instance de Lucerne. Elle est assistante du Professeur Peter Gauch, titulaire de la chaire de droit civil et commercial de l'Université de Fribourg.

Après la naissance de ses deux enfants David (né en 1989) et Deborah (née en 1991), elle réduit son activité professionnelle: elle enseigne le droit à l'Ecole normale de Fribourg (de 89 à 92), puis devient juge au Tribunal de district de Tafers (de 1993 à 1998); depuis 1996, elle est membre de la Commission d'admission du service civil. Elle est politiquement active au sein de sa commune de domicile (commission scolaire, commission de la jeunesse, conseil communal). Sur le plan cantonal, elle a été membre du Conseil constitutionnel fribourgeois de 2000 à 2004 et vice présidente de la Commission de rédaction).

Monika Bürge se perfectionne ensuite en médiation familiale à la Haute école de travail social HSA de Berne, puis en tant que juriconsulte et médiatrice ; en 2004, elle ouvre son propre cabinet. Depuis avril 2005, elle est aussi médiatrice au sein du Bureau de médiation en matière pénale pour les jeunes du canton de Fribourg (à raison de 30%).

Elle est membre de l'Association des avocats fribourgeois, de l'Association suisse de médiation et membre du parti PDC de Wünnewil-Flamatt et de CantaSense.